

Accord professionnel
SECTEUR ALIMENTAIRE

ADHÉSION PAR LETTRE DU 11 JUILLET 2017
DE LA CNPCCG À L'AVENANT SUR L'ACCORD MULTIBRANCHES

NOR : ASET1750769M

*La confédération nationale des artisans pâtissiers chocolatiers confiseurs glaciers traiteurs de France,
31, rue Marius-Aufan, 92309 Levallois-Perret Cedex, à la direction générale du travail, ser-
vice de dépôt des accords, bureau RT 2, 39-42, quai André-Citroën, 75902 Paris Cedex 15*

Levallois-Perret, le 28 juillet 2017.

Madame, Monsieur,

Je vous confirme, par le présent courrier, l'adhésion de la confédération nationale des artisans pâtissiers chocolatiers confiseurs glaciers traiteurs de France à l'avenant n° 1 du 25 avril 2017 à l'accord multibranches du 29 mai 2015 sur la reconnaissance et l'inscription au RNCP de certificats de qualification professionnelle transversaux du secteur alimentaire.

Nous vous avons déjà fait part de cette adhésion dans un courrier électronique en date du 28 juillet 2017, envoyé à depot.accord@travail.gouv.fr, mentionnant en pièces jointes une copie de l'ensemble des courriers adressés aux organisations représentatives des employeurs et des salariés, signataires de l'accord concerné.

Je joins à nouveau, à ce courrier simple, une copie de l'ensemble des courriers adressés aux organisations représentatives des employeurs et des salariés, signataires de l'accord concerné ainsi que la copie du courrier électronique en date du 28 juillet 2017.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président